



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa			
Date	Dimanche, le 31 mars, 2019	Heure de départ	18 h 30		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 12 : Dégagé (Temp : -2 °C)				
État de la piste	Course 1 - 12 : Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	12	Courses de qualification	3 FB	Nombre total d'inscriptions	98/100
Paris mutuels	\$305,114				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Weber, Michael	Brethour, Fred	Dorion, John

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Examen avec le conducteur Jacques Beaudoin de la Course 8 du 24 mars pour le #9 COLLECTOR CLASSIC en lien avec sa stimulation dans la dernière ligne droite ; l'explication du Mr Beaudoin a été en partie acceptée, aucune sanction n'est requise bien qu'une plus ample explication ait été fournie en lien avec les attentes visant les stimulations.
- L'entraîneur Blake Curran a été trouvé coupable pour n'avoir pas respecté le règle 35.07.07 de la CAJO (il a failli apporter CANADIAN EDITION à l'écurie de rétention dans les délais prescrits pour recevoir du Lasix ce qui a eu comme conséquence le retrait du cheval de la 12^{ème} course) et il a reçu une sanction pécuniaire de \$100; SB 50943.

Courses :

1. Rien à signaler.
2. Rien à signaler.
3. Le conducteur du #8 MOMARA, Jonathan Lapointe, sera présent dans le bureau des

juges pour l'examen de sa stimulation après le poteau du $\frac{3}{4}$ mille et dans la dernière ligne droite. Rien à signaler.

4. Rien à signaler.
5. Enquête au départ en lien avec le #7 ROSE ISLAND AGGIE (Clarke Steacy) qui a fait un bris avant le départ et n'est pas arrivé au poteau du départ, remboursement complet pour le #7 de \$1016 (règle 22.03(l) de la CAJO) ; le #7 se qualifie pour la performance (l'entraîneur en a été averti). Rien à signaler.
Vidéo : <https://youtu.be/JEvvPjYurcM>
6. Le conducteur du #2 SMALLTOWN TERROR, James Bailey, a été averti en lien avec sa stimulation dans la dernière ligne droite. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Examen du bris par le #4 ONYX VA (Jonathan Lachance) qui est arrivé en dernier (9^{ème} position) avant le poteau d $\frac{3}{4}$ mille, aucune interférence aux autres chevaux sur la piste. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.
11. Rien à signaler.
12. Nouvel alcootest. Le #1 CANADIAN EDITION a été retiré par le juges à la dernière minute (à l'écurie de rétention), remboursements : \$129. Reprise du départ parce que le #6 SAVANNAH SPLENDOR (Marie-Claude Auger) ne voulait pas se tourner. Rien à signaler.

Réclamations :

- 3 - Le #4 NO PANIC (1 réclamation) pour \$8,750 par Jean Roch Marois (Gerard Demers entraîneur).
- 3 - Le #7 HP PANDORA (2 réclamations) pour \$8,750 par Francis Guillemette (F. Guillemette entraîneur).
- 10 - Le #3 ER RHONDA (2 réclamations) pour \$12,500 par Chelsea Knapp (C. Knapp entraîneur).
- 10 - Le #6 STARGAZING CRUISER (1 réclamation) pour \$12,500 par Copley Stables (Jamie Copley entraîneur).